

## ÉPREUVE ORALE ANTICIPÉE DE FRANÇAIS : LISTE DES ŒUVRES SESSION 2022

Établissement : LGT Bergson

Adresse : 27 rue Édouard Pailleron, 75019 PARIS

Voie technologique

Série : STMG

Classe : 1STMG2

Nom du professeur de lettres de la classe : Sarah ALAMI

Nom et prénom du candidat : .....

Œuvre choisie par le candidat pour la seconde partie de l'épreuve :

.....

**Ce récapitulatif comprend 4 séquences et ç textes, tous reproduits intégralement ici.**

**Partie(s) du programme non traitée(s) pour cette session :**

**En grammaire, n'ont été abordées que la négation et l'interrogation.**

Nom et signature du proviseur :

Nom et signature du professeur :

<p><b>OBJET D'ÉTUDE : LA POÉSIE DU XIXE SIÈCLE AU XXIE SIÈCLE</b></p> <p><b>Œuvre intégrale : Baudelaire, <i>Les Fleurs du Mal</i>, 1857</b></p> <p><b>Parcours associé : « Alchimie poétique : la boue et l'or »</b></p>	
<p><b>1<sup>ère</sup> partie de l'épreuve : explication linéaire et question de grammaire</b></p>	
<p><b>Textes de l'œuvre intégrale</b></p> <p>Edition libre</p>	<p>Intitulé ou questionnement éventuel choisi pour l'étude :</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>Les Fleurs du Mal</i>, un recueil condamnable ?</p> <p>1- « Au lecteur », strophes 1 à 4</p> <p>2- « Le poison »</p> <p>3 - « À celle qui est trop gaie »</p>
<p><b>2<sup>ème</sup> partie de l'épreuve : entretien</b></p>	
<p><b>Lectures cursives</b></p>	<p>Œuvre(s) imposée(s) ou liste d'œuvres proposées aux élèves.</p> <p><b>Ponge, <i>Le Parti pris des choses</i>, 1942</b></p>

**OBJET D'ÉTUDE : LA LITTÉRATURE D'IDÉES  
DU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE**

**Œuvre intégrale : Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, 1791**

**Parcours associé : « Écrire et combattre pour l'égalité »**

**1<sup>ère</sup> partie de l'épreuve : explication linéaire et question de grammaire**

<b>Textes de l'œuvre intégrale</b>  Edition libre	Intitulé ou questionnement éventuel choisi pour l'étude :  La séquence a été problématisée à partir de la lecture de la fable de La Fontaine, « Le Loup et l'Agneau » : quand on est le plus faible, comment se faire entendre face au plus fort ?  1- « Homme, es-tu capable d'être juste ? », de : « Homme, es-tu capable » à : « pour ne rien dire de plus. »  2- Derniers articles (16-18) et début du Postambule, de : « XVI. Toute société » à : « la conviction des injustices de l'homme. »
<b>Textes du parcours associé</b>  Edition libre	Intitulé ou questionnement éventuel choisi pour l'étude : même questionnement.  1- Voltaire, <i>Candide</i> , 1759, début du chapitre 19, « Le nègre de Surinam », de : « En approchant de la ville » à : « il entra dans Surinam. »

**2<sup>ème</sup> partie de l'épreuve : entretien**

<b>Lectures cursives</b>	Œuvre(s) imposée(s) ou liste d'œuvres proposées aux élèves.  <b>Chimamanda Ngozi Adichie, <i>Nous sommes tous des féministes</i>, 2014.</b>
--------------------------	---

<p><b>OBJET D'ÉTUDE : LE THÉÂTRE DU XVIIIÈ SIÈCLE AU XXIE SIÈCLE</b></p> <p><b>Œuvre intégrale : Molière, <i>Le Malade imaginaire</i>, 1673</b></p> <p><b>Parcours associé : « Spectacle et comédie »</b></p>	
<p><b>1<sup>ère</sup> partie de l'épreuve : explication linéaire et question de grammaire</b></p>	
<p><b>Textes de l'œuvre intégrale</b></p> <p>Edition libre.</p>	<p>Intitulé ou questionnement éventuel choisi pour l'étude :</p> <p>Peut-on jouer et rire avec la maladie et la mort ?</p> <p>1- Acte III, scène 10 (Toinette médecin), de « <i>Ignorantus</i> » à : « borgne et manchot. »</p> <p>2- Acte III, scène 12 (Béline démasquée), du début à : « faire bien des choses. »</p>
<p><b>2<sup>ème</sup> partie de l'épreuve : entretien</b></p>	
<p><b>Lectures cursives</b></p>	<p>Œuvre(s) imposée(s) ou liste d'œuvres proposées aux élèves.</p> <p><b>Lisa Guez (écriture collective, sous la direction de Lisa Guez), <i>Les Femmes de Barbe Bleue</i>, 2021</b></p>

**OBJET D'ÉTUDE : LE ROMAN ET LE RÉCIT DU MOYEN ÂGE AU XXIE SIÈCLE**

**Œuvre intégrale : Lafayette, *La Princesse de Clèves*, 1678**

**Parcours associé : « Individu, morale et société »**

**1<sup>ère</sup> partie de l'épreuve : explication linéaire et question de grammaire**

**Textes de l'œuvre  
intégrale**

Edition libre

Intitulé ou questionnement éventuel choisi pour l'étude :

La séquence a été problématisée à partir du portrait de Mlle de Chartres : la femme parfaite peut-elle faire un bon personnage de roman ?

1- Le portrait de Mlle de Chartres, de : « Il parut alors une beauté » à : « pleins de grâce et de charme. »

**2<sup>ème</sup> partie de l'épreuve : entretien**

**Lectures cursives**

Œuvre(s) imposée(s) ou liste d'œuvres proposées aux élèves.

**Zweig, *Lettre d'une inconnue*, 1922, ou *Le joueur d'échecs*, 1943**

**Objet d'étude : la poésie**  
**Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, 1857**  
**Parcours : « Alchimie poétique : la boue et l'or »**

**Texte 1 : Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, 1857, « Au lecteur », premier poème du recueil, quatrain 1 à 4**

La sottise, l'erreur, le péché, la lésine,  
Occupent nos esprits et travaillent nos corps,  
Et nous alimentons nos aimables remords,  
Comme les mendiants nourrissent leur vermine.

5 Nos péchés sont têtus, nos repentirs sont lâches ;  
Nous nous faisons payer grassement nos aveux,  
Et nous rentrons gaîment dans le chemin bourbeux,  
Croyant par de vils pleurs laver toutes nos taches.

10 Sur l'oreiller du mal c'est Satan Trismégiste  
Qui berce longuement notre esprit enchanté,  
Et le riche métal de notre volonté  
Est tout vaporisé par ce savant chimiste.

15 C'est le Diable qui tient les fils qui nous remuent !  
Aux objets répugnants nous trouvons des appas ;  
Chaque jour vers l'Enfer nous descendons d'un pas,  
Sans horreur, à travers des ténèbres qui puent. [...]

**Texte 2 : Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, « Le Poison », poème 45 de l'édition de 1857**

Le vin sait revêtir le plus sordide bouge  
D'un luxe miraculeux,  
Et fait surgir plus d'un portique fabuleux  
Dans l'or de sa vapeur rouge,  
5 Comme un soleil couchant dans un ciel nébuleux.  
L'opium agrandit ce qui n'a pas de bornes,  
Allonge l'illimité,  
Approfondit le temps, creuse la volupté,  
Et de plaisirs noirs et mornes  
10 Remplit l'âme au-delà de sa capacité.  
Tout cela ne vaut pas le poison qui découle  
De tes yeux, de tes yeux verts,  
Lacs où mon âme tremble et se voit à l'envers...  
Mes songes viennent en foule  
15 Pour se désaltérer à ces gouffres amers.  
Tout cela ne vaut pas le terrible prodige  
De ta salive qui mord,  
Qui plonge dans l'oubli mon âme sans remord,  
Et, charriant le vertige,  
20 La roule défaillante aux rives de la mort !

**Texte 3 : Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, « À celle qui est trop gaie », poème 39 de l'édition de 1857 (pièce censurée)**

Ta tête, ton geste, ton air  
Sont beaux comme un beau paysage ;  
Le rire joue en ton visage  
Comme un vent frais dans un ciel clair.

5 Le passant chagrin que tu frôles  
Est ébloui par la santé  
Qui jaillit comme une clarté  
De tes bras et de tes épaules.

10 Les retentissantes couleurs  
Dont tu parsèmes tes toilettes  
Jettent dans l'esprit des poètes  
L'image d'un ballet de fleurs.

15 Ces robes folles sont l'emblème  
De ton esprit bariolé ;  
Folle dont je suis affolé,  
Je te hais autant que je t'aime !

20 Quelquefois dans un beau jardin,  
Où je traînais mon atonie,  
J'ai senti comme une ironie  
Le soleil déchirer mon sein ;

Et le printemps et la verdure  
Ont tant humilié mon cœur  
Que j'ai puni sur une fleur  
L'insolence de la nature.

25 Ainsi, je voudrais, une nuit,  
Quand l'heure des voluptés sonne,  
Vers les trésors de ta personne  
Comme un lâche ramper sans bruit,

30 Pour châtier ta chair joyeuse,  
Pour meurtrir ton sein pardonné,  
Et faire à ton flanc étonné  
Une blessure large et creuse,

Et, vertigineuse douceur !  
À travers ces lèvres nouvelles,  
35 Plus éclatantes et plus belles,  
T'infuser mon venin, ma sœur !



**Objet d'étude : la littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle**  
**Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, 1791**  
**Parcours : « Écrire et combattre pour l'égalité »**

**Texte 1 : Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, 1791,**  
**« Homme, es-tu capable... »**

Homme, es-tu capable d'être juste ? C'est une femme qui t'en fait la question ; tu ne lui ôteras pas du moins ce droit. Dis-moi ? Qui t'a donné le souverain empire d'opprimer mon sexe ? Ta force ? Tes talents ? Observe le créateur dans sa sagesse ; parcours la nature dans toute sa grandeur, dont tu sembles vouloir te rapprocher, et donne-moi, si tu l'oses, l'exemple de cet empire tyrannique.

5 Remonte aux animaux, consulte les éléments, étudie les végétaux, jette enfin un coup d'œil sur toutes les modifications de la matière organisée ; et rends-toi à l'évidence quand je t'en offre les moyens ; cherche, fouille et distingue, si tu peux, les sexes dans l'administration de la nature. Partout tu les trouveras confondus, partout ils coopèrent avec un ensemble harmonieux à ce chef-d'œuvre immortel.

10 L'homme seul s'est fagoté un principe de cette exception. Bizarre, aveugle, boursoufflé de sciences et dégénéré, dans ce siècle de lumières et de sagacité, dans l'ignorance la plus crasse, il veut commander en despote sur un sexe qui a reçu toutes les facultés intellectuelles ; il prétend jouir de la Révolution, et réclamer ses droits à l'égalité, pour ne rien dire de plus.

**Texte 2 : Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, 1791,  
Derniers articles et début du Postambule : « Femme, réveille-toi... »**

XVI.

Toute société, dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution ; la constitution est nulle, si la majorité des individus qui composent la Nation, n'a pas coopéré à sa rédaction.

5

XVII.

Les propriétés sont à tous les sexes réunis ou séparés ; elles ont pour chacun un droit inviolable et sacré ; nul ne peut en être privé comme vrai patrimoine de la nature, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

10

POSTAMBULE

Femme, réveille-toi ; le tocsin de la raison se fait entendre dans tout l'univers ; reconnais tes droits. Le puissant empire de la nature n'est plus environné de préjugés, de fanatisme, de superstition et de mensonges. Le flambeau de la vérité a dissipé tous les nuages de la sottise et de l'usurpation . L'homme esclave a multiplié ses forces, a eu besoin de recourir aux chaînes pour briser ses fers. Devenu libre, il est devenu injuste envers sa compagne. Ô femmes ! Femmes, quand cesserez-vous d'être aveugles ? Quels sont les avantages que vous avez recueillis dans la Révolution ? Un mépris plus marqué, un dédain plus signalé. Dans les siècles de corruption vous n'avez régné que sur la faiblesse des hommes. Votre empire est détruit ; que vous reste-t-il donc ? La conviction des injustices de l'homme.

15

20

### Texte 3 : Voltaire, *Candide*, 1759, chapitre 19, extrait

[*Candide* est un conte philosophique. Le personnage éponyme, Candide, est un jeune homme naïf, qui a été éduqué par Pangloss, son précepteur, dans une philosophie optimiste. Dans ce chapitre, Candide et son ami et valet Cacambo, après avoir vécu nombre de mésaventures, arrivent au pays du Surinam.]

En approchant de la ville, ils rencontrèrent un nègre étendu par terre, n'ayant plus que la moitié de son habit, c'est-à-dire d'un caleçon de toile bleue ; il manquait à ce pauvre homme la jambe gauche et la main droite. « Eh ! mon Dieu ! lui dit Candide en hollandais, que fais-tu là, mon ami, dans l'état horrible où je te vois ? — J'attends mon maître, M. Vanderdendur, le fameux négociant, répondit le nègre. — Est-ce M. Vanderdendur, dit Candide, qui t'a traité ainsi ? — Oui, monsieur, dit le nègre, c'est l'usage. On nous donne un caleçon de toile pour tout vêtement deux fois l'année. Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe. Cependant, lorsque ma mère me vendit dix écus patagons sur la côte de Guinée, elle me disait : « Mon cher enfant, bénis nos fétiches, adore-les toujours, ils te feront vivre heureux ; tu as l'honneur d'être esclave de nos seigneurs les blancs, et tu fais par là la fortune de ton père et de ta mère. » Hélas ! je ne sais pas si j'ai fait leur fortune, mais ils n'ont pas fait la mienne. Les chiens, les singes, et les perroquets, sont mille fois moins malheureux que nous ; les fétiches hollandais qui m'ont converti me disent tous les dimanches que nous sommes tous enfants d'Adam, blancs et noirs. Je ne suis pas généalogiste ; mais si ces prêcheurs disent vrai, nous sommes tous cousins issus de germain. Or vous m'avouerez qu'on ne peut pas en user avec ses parents d'une manière plus horrible.

— Ô Pangloss ! s'écria Candide, tu n'avais pas deviné cette abomination ; c'en est fait, il faudra qu'à la fin je renonce à ton optimisme. — Qu'est-ce qu'optimisme ? disait Cacambo. — Hélas ! dit Candide, c'est la rage de soutenir que tout est bien quand on est mal » ; et il versait des larmes en regardant son nègre ; et en pleurant, il entra dans Surinam.

**Objet d'étude : le théâtre du XVIIe siècle au XXIe siècle**

**Parcours : « Spectacle et comédie »**

**Molière, *Le malade imaginaire*, 1673**

**Texte 1 : Molière, *Le Malade imaginaire*, 1673, acte III, scène 10, fin de la scène**

[...] TOINETTE. *Ignorantus, ignoranta, ignorantum*. Il faut boire votre vin pur ; et, pour épaisir votre sang, qui est trop subtil, il faut manger de bon gros bœuf, de bon gros porc, de bon fromage de Hollande ; du gruau et du riz, et des marrons et des oublies, pour coller et conglutiner. Votre médecin est une bête. Je veux vous en envoyer un de ma main ; et je viendrai vous voir de temps en temps, tandis que je serai en cette ville.

5

ARGAN. Vous m'obligerez beaucoup.

TOINETTE. Que diantre faites-vous de ce bras-là ?

ARGAN. Comment ?

TOINETTE. Voilà un bras que je me ferais couper tout à l'heure, si j'étais que de vous.

10

ARGAN. Et pourquoi ?

TOINETTE. Ne voyez-vous pas qu'il tire à soi toute la nourriture, et qu'il empêche ce côté-là de profiter ?

ARGAN. Oui ; mais j'ai besoin de mon bras.

TOINETTE. Vous avez là aussi un œil droit que je me ferais crever, si j'étais en votre place.

15

ARGAN. Crever un œil ?

TOINETTE. Ne voyez-vous pas qu'il incommode l'autre, et lui dérobe sa nourriture ? Croyez-moi, faites-vous-le crever au plus tôt : vous en verrez plus clair de l'œil gauche.

ARGAN. Cela n'est pas pressé.

20

TOINETTE. Adieu. Je suis fâché de vous quitter sitôt ; mais il faut que je me trouve à une grande consultation qui doit se faire pour un homme qui mourut hier.

ARGAN. Pour un homme qui mourut hier ?

TOINETTE. Oui : pour aviser et voir ce qu'il aurait fallu lui faire pour le guérir. Jusqu'au revoir.

ARGAN. Vous savez que les malades ne reconduisent point.

BÉRALDE. Voilà un médecin, vraiment, qui paraît fort habile !

25

ARGAN. Oui ; mais il va un peu bien vite.

BÉRALDE. Tous les grands médecins sont comme cela.

ARGAN. Me couper un bras et me crever un œil, afin que l'autre se porte mieux ! J'aime bien mieux qu'il ne se porte pas si bien. La belle opération, de me rendre borgne et manchot !

**Texte 2. Molière, *Le Malade imaginaire*, 1673, acte III, scène 12**

Acte III, scène 12

*Béline ; Argan, étendu dans sa chaise ; Toinette.*

TOINETTE, *feignant de ne pas voir Béline.* Ah ! mon Dieu ! Ah ! malheur ! quel étrange accident !

BÉLINE. Qu'est-ce, Toinette ?

TOINETTE. Ah ! madame !

BÉLINE. Qu'y a-t-il ?

5 TOINETTE. Votre mari est mort.

BÉLINE. Mon mari est mort ?

TOINETTE. Hélas ! oui ! le pauvre défunt est trépassé.

BÉLINE. Assurément ?

10 TOINETTE. Assurément ; personne ne sait encore cet accident-là ; et je me suis trouvée ici toute seule. Il vient de passer entre mes bras. Tenez, le voilà tout de son long dans cette chaise.

BÉLINE. Le ciel en soit loué ! Me voilà délivrée d'un grand fardeau. Que tu es sotte, Toinette, de t'affliger de cette mort !

TOINETTE. Je pensais, madame, qu'il fallût pleurer.

15 BÉLINE. Va, va, cela n'en vaut pas la peine. Quelle perte est-ce que la sienne ? et de quoi servait-il sur la terre ? Un homme incommode à tout le monde, malpropre, dégoûtant, sans cesse un lavement ou une médecine dans le ventre, mouchant, toussant, crachant toujours ; sans esprit, ennuyeux, de mauvaise humeur, fatiguant sans cesse les gens, et grondant jour et nuit servantes et valets.

TOINETTE. Voilà une belle oraison funèbre !

20 BÉLINE. Il faut, Toinette, que tu m'aides à exécuter mon dessein ; et tu peux croire qu'en me servant, ta récompense est sûre. Puisque, par un bonheur, personne n'est encore averti de la chose, portons-le dans son lit, et tenons cette mort cachée, jusqu'à ce que j'aie fait mon affaire. Il y a des papiers, il y a de l'argent, dont je veux me saisir ; et il n'est pas juste que j'aie passé sans fruit auprès de lui mes plus belles années. Viens, Toinette ; prenons auparavant toutes ses clefs.

25 ARGAN, *se levant brusquement.* Doucement.

BÉLINE. Ahi !

ARGAN. Oui, madame ma femme, c'est ainsi que vous m'aimez ?

TOINETTE. Ah ! ah ! le défunt n'est pas mort.

30 ARGAN, *à Béline, qui sort.* Je suis bien aise de voir votre amitié, et d'avoir entendu le beau panégyrique que vous avez fait de moi. Voilà un avis au lecteur, qui me rendra sage à l'avenir, et qui m'empêchera de faire bien des choses.

**Objet d'étude : le roman et le récit du moyen âge au XXIème siècle**

**La Fayette, *La Princesse de Clèves*, 1678**

**Parcours : « Individu, morale et société »**

**Texte 1 : La Fayette, *La Princesse de Clèves*, 1678, le portrait de Mlle de Chartres**

Il parut alors une beauté à la cour, qui attira les yeux de tout le monde, et l'on doit croire que c'était une beauté parfaite, puisqu'elle donna de l'admiration dans un lieu où l'on était si accoutumé à voir de belles personnes. Elle était de la même maison que le vidame de Chartres, et une des plus grandes héritières de France. Son père était mort jeune, et l'avait laissée sous la conduite de madame de Chartres, sa femme, dont le bien, la vertu et le mérite étaient extraordinaires. Après avoir perdu son mari, elle avait passé plusieurs années sans revenir à la cour. Pendant cette absence, elle avait donné ses soins à l'éducation de sa fille ; mais elle ne travailla pas seulement à cultiver son esprit et sa beauté, elle songea aussi à lui donner de la vertu et à la lui rendre aimable. La plupart des mères s'imaginent qu'il suffit de ne parler jamais de galanterie devant les jeunes personnes pour les en éloigner : Madame de Chartres avait une opinion opposée ; elle faisait souvent à sa fille des peintures de l'amour ; elle lui montrait ce qu'il a d'agréable, pour la persuader plus aisément sur ce qu'elle lui en apprenait de dangereux ; elle lui contait le peu de sincérité des hommes, leurs tromperies et leur infidélité ; les malheurs domestiques où plongent les engagements ; et elle lui faisait voir, d'un autre côté, quelle tranquillité suivait la vie d'une honnête femme, et combien la vertu donnait d'éclat et d'élévation à une personne qui avait de la beauté et de la naissance ; mais elle lui faisait voir aussi combien il était difficile de conserver cette vertu, que par une extrême défiance de soi-même, et par un grand soin de s'attacher à ce qui seul peut faire le bonheur d'une femme, qui est d'aimer son mari et d'en être aimée.

Cette héritière était alors un des grands partis qu'il y eût en France ; et, quoiqu'elle fût dans une extrême jeunesse, l'on avait déjà proposé plusieurs mariages. Madame de Chartres, qui était extrêmement glorieuse, ne trouvait presque rien digne de sa fille. La voyant dans sa seizième année, elle voulut la mener à la cour. Lorsqu'elle arriva, le vidame alla au-devant d'elle ; il fut surpris de la grande beauté de mademoiselle de Chartres, et il en fut surpris avec raison : la blancheur de son teint et ses cheveux blonds lui donnaient un éclat que l'on n'a jamais vu qu'à elle ; tous ses traits étaient réguliers, et son visage et sa personne étaient pleins de grâce et de charmes.